



Plan stratégique 2018 – 2020

Le plan stratégique pluriannuel guide l'action des services pendant une période de 3 ans. Il définit un projet commun et constitue un document de référence pour le pilotage de l'ASN.

1 Renforcer la mise en œuvre d'une approche graduée et efficiente de notre contrôle

- 1 | 1 Définir des cadres réglementaires responsabilisants, améliorer l'évaluation de l'impact de nos décisions réglementaires et mieux prendre en compte le retour d'expérience de leur application
- 1 | 2 Mettre en œuvre les nouveaux régimes applicables au nucléaire de proximité et aux modifications des INB et les conclusions du réexamen du dispositif de contrôle du NPx
- 1 | 3 Examiner de manière plus systématique l'opportunité de recourir aux prescriptions individuelles et aux moyens de coercition ou de sanction, et rendre plus opérationnelles les procédures associées
- 1 | 4 Alléger ou renforcer le contrôle des activités nucléaires selon la manière dont leurs responsables exercent leurs responsabilités en matière de protection des personnes et de l'environnement

2 Mieux piloter les instructions techniques

- 2 | 1 Renforcer l'implication technique de l'ASN dans les analyses des dossiers qui lui sont soumis, en commençant par veiller à structurer les instructions et à s'assurer de la complétude et de la qualité des justifications techniques produites par les exploitants et, le cas échéant, renvoyer ces derniers à leur responsabilité
- 2 | 2 Mieux cadrer et suivre les expertises externes pour prendre des décisions robustes dans des délais maîtrisés
- 2 | 3 Adapter les modalités de l'information et de la participation du public et des parties prenantes pour mieux éclairer les débats et les décisions sur les sujets présentant les enjeux les plus forts

3 Renforcer l'efficacité de notre action de terrain

- 3 | 1 Renforcer la capacité des inspecteurs à détecter et qualifier les écarts et à les hiérarchiser au regard des enjeux du contrôle
- 3 | 2 Développer de nouvelles pratiques d'inspection, mieux ciblées et plus modulaires
- 3 | 3 Mieux faire le lien entre l'inspection et nos autres activités de contrôle, pour mieux apprécier les situations
- 3 | 4 Mettre en place un cadre de contrôle adapté pour faire face au risque de dissimulation et de falsification
- 3 | 5 Rendre plus robuste la contribution de l'ASN à la gestion des situations d'urgence et post-accidentelles
- 3 | 6 Mieux faire connaître notre action de terrain dans toutes ses dimensions

4 Consolider notre fonctionnement

- 4 | 1 Renforcer le pilotage des ressources humaines et la gestion de carrière des agents
- 4 | 2 Adapter le système de formation et d'habilitation en cohérence avec les nouveaux objectifs stratégiques fixés
- 4 | 3 Renforcer notre autonomie de gestion
- 4 | 4 Engager la transformation numérique du contrôle et de nos relations avec les parties prenantes
- 4 | 5 Renforcer le pilotage des divisions territoriales par les directions dans leur domaine de compétence et par la direction générale

5 Conforter l'approche française et européenne par l'action internationale

5 | 1

Promouvoir l'établissement de référentiels internationaux ambitieux et faire connaître la doctrine et la réglementation française et européenne à nos homologues

5 | 2

Susciter des travaux au niveau international sur les enjeux techniques prioritaires pour l'ASN

5 | 3

Tirer parti des meilleures pratiques internationales pour faire progresser la sûreté nucléaire et la radioprotection en France